

L'ÉTUDE DE LA LANGUE AU LYCÉE : OBJETS D'ÉTUDE ET MISE EN ŒUVRE

CLASSE DE SECONDE	CLASSE DE PREMIÈRE	
<p>Les accords dans le groupe nominal et entre le sujet et le verbe → reprise de manière synthétique des règles d'accord abordées depuis le cycle 2 → occasion de consolider la connaissance des classes lexicales et des fonctions syntaxiques dans la phrase simple.</p> <p style="text-align: center;">Le verbe : valeurs temporelles, aspectuelles, modales ; concordance des temps</p> <p>→ être capables d'identifier une forme verbale. → insister sur les phénomènes de concordance, sur le rôle des temps dans la structuration des récits ou dans la modalisation du propos.</p> <p style="text-align: center;">Les relations au sein de la phrase complexe</p> <p>→ analyse syntaxique de la phrase complexe consolidée et complétée → l'étude des rapports entre les propositions (juxtaposition, coordination, subordination) s'enrichit d'une étude sémantique de ces rapports permettant de rendre compte avec précision de l'interprétation des textes</p> <p style="text-align: center;">La syntaxe des propositions subordonnées relatives</p> <p>→ revoir les subordonnées dont la syntaxe et la relation avec la proposition principale peuvent être source de difficultés. → en priorité : compréhension de la structure des relatives (notamment celles qui sont introduites par dont, auquel, duquel, etc.), en insistant, par exemple, sur ce qui les distingue des subordonnées conjonctives.</p>	<p>Les subordonnées conjonctives utilisées en fonction de compléments circonstanciels → rappel des subordonnées conjonctives utilisées en fonction de compléments circonstanciels de cause, de conséquence, de but, de condition et de concession → + outils grammaticaux qui permettent leur construction, y compris les plus rares et complexes : ces subordonnées sont en effet essentielles dans l'argumentation, en lecture comme dans l'expression. → Pour les besoins du travail de l'expression écrite et orale : rapprochement avec d'autres moyens linguistiques permettant d'exprimer les mêmes relations logiques ou situationnelles (connecteurs, groupes prépositionnels, etc.) + nuances des emplois argumentatifs de ces structures.</p> <p style="text-align: center;">L'interrogation : syntaxe, sémantique et pragmatique</p> <p>→ les différentes formes de phrase interrogative associées au niveau de langue (ou registre) → distinction entre l'interrogation directe et les interrogatives indirectes (ou enchâssées) → syntaxe de la phrase interrogative (nature et fonction du mot interrogatif, notamment). → prolongements ponctuels vers la phrase exclamative et les discours rapportés → ouverture de perspectives pragmatiques + prise en compte des actes de langage dans leur rapport aux types de phrases</p> <p style="text-align: center;">L'expression de la négation</p> <p>→ les différentes formes de construction de la négation : examen de la phrase négative, de la préfixation et de l'opposition lexicale (antonymie) = unités de niveaux différents (mot, proposition) → expression écrite et orale. → À l'échelle des textes : fonctionnement pragmatique de la négation (négations partielles, énonciations implicites, etc.) et niveaux de langue utilisés.</p>	
<p>Lexique</p> <p>→ renforcement des ressources trop souvent négligées du lexique. → rappel des modes de néologie (dérivation, composition, emprunt, etc.) ou des relations lexicales (synonymie, antonymie, hypéronymie, etc.) → exploration du lexique au gré des rencontres avec les textes, hors du cadre rigide d'exercices mécaniques, afin de mettre au jour les accointances discrètes ou les voisinages féconds entre les mots.</p>		
<p>AXE DES RELATIONS LOGIQUES FONDAMENTALES</p> <p>→ l'expression de la condition → l'expression de la cause, de la conséquence et du but → l'expression de la comparaison → l'expression de l'opposition et de la concession</p>	<p>AXE DES COMPÉTENCES PLUS GÉNÉRALES RELEVANT DE LA COMMUNICATION : lexique, syntaxe, structuration du texte</p> <p>→ adapter son expression aux différentes situations de communication → organiser le développement logique d'un propos → reformuler et synthétiser un propos → discuter et réfuter une opinion → exprimer et nuancer une opinion</p>	
<p style="text-align: center;">L'analyse grammaticale ponctuelle</p> <p>Une partie de la séance</p> <p>→ analyser un court énoncé tiré d'un texte à l'étude, avec l'objectif d'identifier une classe de mots, une fonction syntaxique, une structure de phrase ou une relation lexicale. → revenir sur les connaissances acquises au collège ou au lycée. → repérer des questions à traiter dans le cadre de l'AP</p>	<p style="text-align: center;">La leçon de grammaire</p> <p>Séance / leçon de grammaire autonome :</p> <p>→ présenter dans le détail un point de grammaire accompagné d'exercices favorisant son appropriation → aborder l'un des objets d'étude signalés plus haut, notamment pour les questions de syntaxe. → combiner la présentation des questions de grammaire avec des exercices de manipulation syntaxique et morphologique (commutation, déplacement, suppression, adjonction, pronominalisation, passage à la voix passive) → améliorer les compétences d'expression → maîtrise satisfaisante de la langue.</p>	<p style="text-align: center;">L'accompagnement personnalisé</p> <p>→ travail d'expression écrite et orale. → remédier aux difficultés en langue qui se traduisent par des défaillances constatées par le professeur à l'occasion des travaux écrits et oraux.</p>

